MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

12 Mars 1982 N° de série continue 7 Bulletin n° 7

ABONNES : Conservez tous les numéros ; il est souvent fait référence à un Bulletin précédent (stades repères, techniques de lutte, législation...).

ARBRES FRUITIERS

PECHER : Aucun traitement insecticide n'est utile pendant la floraison

Thrips - Ce ravageur fait habituellement des dégâts sur les nectarines et les pêches peu duveteuses : les larves piquent les ovaires et les jeunes fruits, entraînant la formation de plaques liègeuses et des déformations de fruits. Actuellement, on peut observer des adultes dans les fleurs ouvertes, mais aucune éclosion de larves.
La protection pendant la floraison est sans intérêt : les adultes recolonisent rapidement les fleurs.

On interviendra avec le maximum d'efficacité sur les larves à la fin de la chute des pétales.

Produits utilisables (également efficaces contre le Puceron vert) :
- acéphate (ORTHENE 50) à la dose de 80 g m.a./hl *
- méthamidophos (TAMARON - ORTHOTOX) à la dose de 50 g m.a./hl
- pyréthrinoïdes de synthèse (nombreuses spécialités) : à la dose du fabricant

POMMIER : Les pommiers Golden sont au stade C-C3 dans la région de ST JUST D'ARDECHE

Tavelure - Se reporter au Bulletin n° 6 du 3 Mars et commencer la protection. Nous précisons qu'en "traitement d'arrêt" (dans la journée qui suit le début de la contamination), tous les produits homologués sont efficaces.

Oïdium - En vergers sensibles, commencer précocement la lutte : dès l'éclatement des premiers bourgeons. Pour limiter l'apparition des foyers primaires, cette première application sera renouvelée une ou deux fois avant la floraison.
En fonction de la sensibilité de chaque verger, on déterminera la cadence d'intervention, sachant, qu'en condition moyenne il suffira d'associer un anti-oïdium au traitement dirigé contre la tavelure.

Produits utilisables :
bénomyl 30 g m.a./hl, binapacryl 50 g m.a./hl, bupirimate 15 g m.a./hl, chinométhionate 7,5 g m.a./hl, dinocap 25 g m.a./hl, ditalimphos 40 g m.a./hl, fenarimol 4 g m.a./hl, méthylthiophanate 70 g m.a./hl, pyrazophos 30 g m.a./hl, soufre micronisé 600 g de S maxi., soufre trituré, ventilé, sublimé en poudrage, triforine 33,3 g ma/hl, triadiméfon 5 g m.a./hl

Renouvellement des traitements : lessivage par la pluie. Lorsqu'un traitement a été lessivé, il convient de le renouveler sans attendre un nouvel avis de la Station. On considère que pour assurer un lessivage d'une application phytosanitaire qui a eu le temps de sècher après sa réalisation, il faut environ :
- 20 mm de pluie tombée en quelques minutes ou,
- 25 mm de pluie fine ou de petite pluie tombée en plusieurs fois.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P20

VIGNE

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES SPECIALITES AUTORISEES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Matières actives Caractéristiques	Fongicides classiques	Fongicides à base de cymoxanil	Fongicides à base de phoséthyl Al	Fongicides à base de métalaxyl	Fongicides à base de milfurame
Spécialités (noms génériques)	Nombreuses spécialités à base de fongicides de surface : organiques, cupriques, organocupriques	Nombreuses spécialités associant le cymoxanil à un ou plusieurs fongicides de surface	Mikal Rhodax	Les "Acylon"	Vamin - les "Caltan"
Pénétration dans la plante	non	oui	oui	oui	oui
Systémie	non	non	oui	oui	oui
Protection des organes formés après le traitement	non	non	oui	oui	oui
Elimination par la pluie (1)	oui	non	non	non	non
Durée d'action (2)	10-12 jours sur les organes adultes traités	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	14 jours	14 jours	14 jours
Effet préventif	oui	oui	oui	oui	oui
Effet curatif (2)	néant	3 à 4 jours	2 à 3 jours	4 à 6 jours	2 à 3 jours
Effet éradicant	néant	faible	faible	marqué	faible
Délai d'emploi légal avant les vendanges	néant	néant	60 jours	15 jours	néant

(1) On considère que les produits sont à l'abri du lessivage par la pluie au bout d'une heure environ.
(2) La durée d'action et l'effet curatif dépendent de nombreux facteurs. Les valeurs indiquées représentent une tendance moyenne.

Ce tableau a été réalisé par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.) de la chaire de viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux.

DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT CES SPECIALITES SERONT DIFFUSEES LORS DES PROCHAINS BULLETINS

P21